

I - PRODUCTION EMPLOI

Après avoir connu une croissance à un taux supérieur à 6 % l'an en 1971, la production industrielle s'accroît depuis la fin de 1971 à un taux légèrement inférieur, voisin de 4 % l'an, un peu inférieur également à la moyenne sur longue période (6 % par an depuis 10 ans). Il semble qu'on doive retrouver dans le courant du second semestre 1972 un taux voisin de 6 %.

Les effectifs, qui s'étaient à peu près stabilisés dans l'industrie pendant l'automne et l'hiver dernier, se sont remis à augmenter. Cette croissance devrait se poursuivre, et le marché de l'emploi, qui semble avoir été à peu près équilibré depuis le début de l'année, pourrait le rester pendant le deuxième semestre.

1 - L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

a) l'évolution récente

Après une croissance assez vigoureuse en 1971, la production industrielle a connu un certain ralentissement : mesuré sur l'indice mensuel de la production industrielle, le taux de croissance serait passé de 8 à 9 % entre septembre 1970 et septembre 1971 à 4 % (1) depuis la fin de 1971. Du fait de la mauvaise couverture des industries d'équipement, le changement de rythme ainsi mesuré paraît supérieur à la réalité : en dépit d'une forte augmentation des livraisons, la production de biens d'équipement paraît n'avoir que peu augmenté en 1971 ; le taux de croissance de l'ensemble de la production y compris biens d'équipement aurait été de l'ordre de 7 %. Depuis le début de 1972, une certaine reprise s'est produite dans les biens d'équipement, et leur mauvaise couverture dans l'indice ne se traduisant plus par une surestimation de celui-ci, la production augmenterait bien à un taux de 4 % par an.

INDICE MENSUEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	J	F	M	A	M	J	JA	S	O	N	D
1971	163	165	169	165	163	167	170	175	173	175	174
1972	178	175	179	176	178	180					

Ce ralentissement n'apparaît pas dans les réponses des industriels, qui depuis dix-huit mois, correspondent globalement à un taux de croissance constant de 6 % par an. La faiblesse relative du changement de tendance peut expliquer qu'il ne se soit pas traduit sur les réponses des industriels : il faut insister sur le fait que les fluctuations de la production depuis la fin de 1968 ont eu une ampleur très inférieure à celle qu'elles avaient auparavant : c'est ainsi que pendant le second semestre de 1966, le taux de croissance de la production industrielle était passé de 10 % l'an à 0 ; un changement analogue avait été constaté en 1964.

(1) Ces pourcentages, comme ceux qui les suivent, sont estimés à partir de l'indice de la production industrielle. Comparé aux Comptes de la Nation, celui-ci se révèle légèrement biaisé, et ces taux de croissance devraient être relevés de un point ou un point et demi.

Si l'on examine la production par branche, on constate que le ralentissement est essentiellement imputable aux industries de consommation. Celles-ci, qui avaient très fortement accru leur production à partir de la fin de 1970 - jusqu'à 20 % d'augmentation en un an dans l'automobile - ont été amenées à stabiliser leur production à la fin de 1971. Dans les industries intermédiaires, la production s'accroît depuis 18 mois à un taux proche de la moyenne sur longue période. Dans les industries d'équipement, il semble que la production, pratiquement stagnante en 1971, se soit remise à augmenter au début de 1972.

Les stocks sont en général normaux, et, sauf dans les industries d'équipement où ils sont peu garnis, les carnets de commandes sont le plus souvent normaux ou assez bien garnis.

b) les débouchés

La consommation des ménages a eu au premier semestre 1972 une évolution très irrégulière : très forte au cours des trois premiers mois de l'année, elle s'est nettement réduite au cours des deux mois suivants, du moins en ce qui concerne les produits manufacturés. Juin a marqué un retour à la normale. Si l'on ne peut, sur des résultats aussi irréguliers, discerner une tendance, du moins peut-on remarquer qu'en moyenne la consommation a été relativement forte au premier semestre. Le second devrait enregistrer une nouvelle progression. Les revenus salariaux, même après correction de la hausse des prix, ont une progression rapide. Les réponses à l'enquête sur les attitudes et les intentions d'achat des particuliers montrent que les ménages salariés comme non salariés considèrent que leur situation financière est aisée et continuent à manifester une propension à consommer supérieure à celle de l'an dernier. Le développement des ventes du commerce devrait donc se poursuivre. Une incertitude subsiste cependant sur l'effet qui en résultera sur l'industrie : les commerçants détiennent des stocks élevés, ce qui pourrait les entraîner à ralentir leurs commandes. Anticipant une rapide progression de leurs ventes, il n'en ont pas manifesté l'intention jusqu'à présent. La facilité de financement de leurs stocks, des perspectives de hausse de prix peuvent les encourager à garder des stocks élevés. Mais on ne peut exclure que, déçus à la rentrée par un niveau des ventes qui ne serait que moyen, ils ne décident de réduire leurs stocks et leurs commandes.

La demande d'investissement productif est également appelée à progresser, cette progression étant toutefois moins rapide que les années précédentes, du fait de la moindre croissance des investissements industriels privés. Après une période de quasi-stagnation en volume, les investissements de l'Etat et des entreprises publiques augmenteraient respectivement de 8,6 % et 3,5 %. Quant aux investissements industriels privés, les chefs d'entreprises ayant en juin donné une estimation plus favorable que les précédentes, on peut s'attendre que de 1971 à 1972, ils progressent en volume de 5 % environ.

Les investissements en logement, en revanche, auraient une progression plus rapide que l'année précédente, la reprise des mises en chantier entamée en 1971 s'étant poursuivie cette année.

Enfin le commerce extérieur, sur lequel on reviendra plus loin, devrait avoir un effet d'entraînement sur l'économie : la reprise qui se dessine à l'étranger à un moment où les prix français restent compétitifs, où l'expansion en France n'est que modérée et où les capacités de production sont moyennement utilisées, devrait se traduire, comme il semble que cela ait déjà commencé de se faire sentir au début de l'année, par une croissance plus vive des exportations et par là, de la production.

c) Perspectives de production

La production paraissant globalement à peu près adaptée à la demande, la croissance des débouchés qui paraît normale doit à terme assurer celle de la production, à un taux un peu supérieur au taux actuel. On pourrait ainsi retrouver un taux de l'ordre de 6 % par an.

La date de ce changement de rythme reste cependant incertaine. L'existence de stocks chez les commerçants peut, comme il a été vu plus haut, amener ceux-ci à ralentir leurs commandes pendant quelques mois. La production de biens de consommation resterait alors stationnaire et la reprise se ferait attendre. La progression de la demande des ménages étant assurée, il ne semble pas que le jeu des stocks puisse avoir cet effet de freinage au delà de 1972. Dans une hypothèse pessimiste, la reprise se ferait donc sentir au plus tard à la fin de 1972 ou au tout début de 1973. Encore est-ce là une hypothèse sur le comportement des commerçants. Il est possible que le mouvement de destockage soit nul, ou très faible, et l'effet de la reprise à l'étranger, difficile à chiffrer, pouvant être important, on ne peut exclure que la reprise se soit fait sentir dès l'été. Il est assez difficile de dater des mouvements d'une aussi faible ampleur.

Les perspectives de production peuvent alors se présenter ainsi :

- le léger ralentissement observé depuis la fin de 1971 ne doit pas s'accroître.
- il est au contraire vraisemblable que le taux de croissance de la production industrielle devrait dès le second semestre 1972 passer de 4 à 6 % l'an environ.

2 - <u>L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL</u>											
a) <u>l'emploi dans les entreprises</u>											

La durée du travail s'est très fortement réduite durant le premier semestre. Pour une part ceci s'explique par des facteurs conjoncturels. On peut noter aussi que la nouvelle réglementation régissant les horaires maximum a contribué à réduire certaines durées trop élevées, au moins dans le bâtiment. Il reste qu'une forte partie du mouvement observé - baisse de 0,5 heure pour les ouvriers au cours du premier semestre - ne peut s'expliquer que par des réductions contractuelles. Celles-ci paraissent avoir été plus importantes qu'auparavant : en trois ans, du 1er janvier 1969 au 1er janvier 1972, la baisse totale n'avait été que de 1,0 ;

D	M	O
1981	134	138

heure ; sur la même période, la réduction moyenne au cours du premier semestre avait été de 0,23 heure.

Cette réduction des horaires contribue à expliquer l'évolution des effectifs. Ceux-ci qui avaient pratiquement plafonné pendant l'automne et l'hiver, ont augmenté à nouveau pendant le deuxième trimestre dans la quasi-totalité des branches, bien que la croissance de la production n'ait pas été très forte, l'augmentation des effectifs coïncidant fréquemment avec une réduction de la durée du travail. Au total, l'activité de la main-d'oeuvre reste à peu près constante. Compte tenu de la modération de l'expansion c'est à peu près ce qu'on pouvait attendre, seule la répartition effectifs-durée du travail étant inattendue.

Par ailleurs, il faut signaler que, alors qu'il avait semblé en 1971 qu'elle était inférieure à la moyenne, les statistiques de l'UNEDIC montrent aujourd'hui que la croissance des effectifs dans le secteur tertiaire a été en fait tout à fait normale. Elle paraît l'être restée en 1972. Ceci est d'autant plus important que la majorité des emplois créés aujourd'hui le sont dans ce secteur.

Durant le second semestre, il paraît vraisemblable que cette croissance se poursuivra. Il devrait en être de même dans l'industrie, l'expansion se poursuivant ou s'accélégrant légèrement. Toutefois, comme il est peu probable que la réduction contractuelle de la durée du travail continue au même rythme, la progression des effectifs devrait être moins nette qu'au second trimestre de cette année. L'activité du bâtiment et des travaux publics élevée en début d'année, n'étant sans doute plus appelée à progresser fortement, la croissance pour l'ensemble de l'industrie resterait assez faible.

b) le marché du travail

L'évolution du marché du travail est difficile à suivre à court terme, l'implantation de l'Agence Nationale pour l'Emploi ayant modifié les mouvements saisonniers. Une chose paraît cependant certaine : la dégradation qu'on observait depuis le début de 1970 s'est au moins ralentie.

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS (en milliers)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
1971	307	312	317	320	323	327	335	340	349	367	370	373
1972	372	377	375	380	375	372	382					

BENEFICIAIRES DE L'AIDE PUBLIQUE (chômeurs secourus) en milliers)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
1971	127	129	126	124	124	125	124	126	128	129	134	138
1972	140	143	143	146	147	149	151					

La croissance des demandes d'emploi non satisfaites s'est nettement ralentie depuis le début de l'année. De même on a constaté un net infléchissement dans la croissance des bénéficiaires de l'Aide Publique, dont le nombre a augmenté depuis le début de l'année au taux de 13 % l'an, contre 23 % en 1971, bien que les perspectives de pré-retraite aient pu encourager certaines personnes à s'inscrire. L'enquête sur les attitudes et intentions d'achat des particuliers effectuée en juin montre également que, dans l'esprit du public, l'évolution du marché de l'emploi s'est modifiée : les réponses, qui, depuis près de trois ans, correspondaient à une dégradation croissante, sont devenues moins défavorables.

Un examen des offres et demandes d'emploi par métiers montre que pour les métiers industriels, la croissance des demandes non satisfaites est très lente depuis dix-huit mois. Elle s'est peut-être arrêtée récemment. Quant aux difficultés qu'éprouvent les entreprises à trouver du personnel, elles n'ont guère varié depuis dix-huit mois, et sont restées moyennes. Pour les métiers du secteur tertiaire, mal suivis il y a quelques années et auxquels est imputable la forte croissance des demandes de 1971, les mouvements récents sont difficilement interprétables : A une tendance générale à la croissance on ne voit guère se superposer que les à-coups dus à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. Ni ces arrivées ni la dérive imputable à l'Agence Nationale pour l'Emploi ne suffisent à expliquer cette tendance régulière à la croissance, qui paraît liée à une augmentation des taux d'activité féminins.

Dans la mesure où l'évolution des demandes d'emploi s'explique ainsi autant par des comportements variant à moyen terme que par l'activité économique, il est difficile de prévoir ce qu'elle sera à la rentrée. Toutefois, l'infléchissement observé depuis la rentrée peut faire penser à un ralentissement du rythme des arrivées, et compte tenu d'une meilleure appréhension du mouvement saisonnier, on peut penser que la croissance des demandes à la rentrée restera nettement inférieure à celle de 1971.

Les importations ont continué de croître depuis le début de l'année. Leur évolution a été particulièrement erratique. Il est difficile de donner une tendance sur les statistiques en volume ou même cependant une appréciation.

Cette double évolution correspondrait à une amélioration du taux de couverture que l'on constate actuellement, bien que celui-ci, malgré la croissance des exportations, reste traditionnellement au-dessous de 100%. Il est également probable que le rythme de l'année en cours n'y a rien de.

Les mouvements qui ont eu lieu au début de l'année, qui ont été en partie induits, devraient se poursuivre, voire à augmenter la prise à l'étranger des entreprises françaises. En outre, les importations de biens d'équipement et de biens de consommation ont continué à croître, ce qui est dû à la demande intérieure. La demande intérieure a été stimulée par les exportations de biens d'équipement et de biens de consommation. La demande intérieure a été stimulée par les exportations de biens d'équipement et de biens de consommation. La demande intérieure a été stimulée par les exportations de biens d'équipement et de biens de consommation. La demande intérieure a été stimulée par les exportations de biens d'équipement et de biens de consommation.

II - LE COMMERCE EXTERIEUR

Le développement et l'équilibre de notre commerce extérieur dépendent autant des conditions qui règnent à l'étranger que de la conjoncture française. Or, depuis le début de 1972, un net changement s'est produit chez nos principaux partenaires commerciaux : après deux années de quasi-plafonnement, leur production s'est remise à augmenter. La reprise ne semble pas encore très rapide mais elle est certaine. L'opposition qui existait en 1971 entre conjoncture française et étrangère - croissance en France avec persistance de fortes tensions dans l'appareil productif, stagnation à l'étranger avec capacités inemployées - a aujourd'hui en grande partie disparu. En moyenne, depuis le début de l'année la croissance est aussi rapide à l'étranger qu'en France, seules les tensions apparaissent être restées plus élevées en France qu'en dehors de nos frontières.

L'avantage de prix acquis par les produits français au moment de la dévaluation ayant dans l'ensemble été conservé, la reprise observée à l'étranger devait normalement se traduire par un développement plus rapide des exportations, entraînant une certaine accélération des importations, moins importante toutefois que celle des exportations, et une amélioration du taux de couverture.

L'irrégularité des statistiques du commerce extérieur rend difficile la perception de changements de tendance sur une période de six mois, mais il semble cependant qu'il y ait bien eu depuis le début de l'année une croissance plus forte de nos échanges et une amélioration du taux de couverture.

Bien que les échanges du mois de juillet, après correction des variations saisonnières, apparaissent faibles, il apparaît, au moins pour les exportations, que les derniers points se situent en général au dessus de la tendance à 15 % qui avait été celle des exportations jusqu'à la fin de 1971. Les statistiques en volume, plus régulières, montraient également une croissance plus rapide au cours du premier semestre 1972 que pendant les 18 mois précédents.

Les importations semblent en moyenne avoir été fortes depuis le début de l'année. Leur évolution ayant été particulièrement erratique, il est difficile de discerner une tendance ; sur les statistiques en volume on décèle cependant une accélération.

Cette double évolution correspondrait à une amélioration du taux de couverture que l'on constate effectivement : bien que celui-ci, malgré la correction des variations saisonnières, soit traditionnellement bas en été, il est actuellement supérieur à ce qu'il était au début de l'année ou il y a un an.

Les mouvements qui semblent se dessiner depuis le début de l'année, qui sont encore modérés, devraient se poursuivre, voire s'accroître. La reprise à l'étranger devrait entraîner une reprise des importations, en particulier en provenance de France. En juin les réponses des chefs d'entreprise aux enquêtes de conjoncture montraient que c'était surtout à partir du deuxième trimestre que la demande étrangère s'était redressée. L'effet sur les exportations devrait s'en faire sentir à partir du troisième trimestre. Le développement des exportations devrait donc progressivement s'accroître, amenant une amélioration du taux de couverture. Celui-ci actuellement voisin de 105, pourrait atteindre 110 vers la fin de l'année.

Le développement et l'équilibre de notre commerce extérieur dépendent autant des conditions qui régissent à l'étranger que de la conjoncture française. Or, depuis le début de 1972, un tel équilibre n'est plus d'actualité. Nos principaux partenaires commerciaux, après deux années de quasi-plénum, leur production s'est levée à un rythme de reprises ne semble pas avoir été rapide mais elle est certaine. L'opposition qui existait en 1971 entre conjoncture française et étrangère - croissance en France avec persistance de fortes tensions dans l'appareil productif, stagnation à l'étranger avec conjoncture incertaine - a aujourd'hui en grande partie disparu. En 1972, puis le début de l'année la croissance est aussi rapide à l'étranger qu'en France, tandis que les tensions conjoncturelles restent plus élevées en France qu'au début de nos précédentes années.

L'avantage de prix acquis par les produits français au moment de la dévaluation avait dans l'ensemble été consacré. Inversement, le prix de nos produits doit maintenant se traduire par un développement plus rapide des exportations, entraînant une certaine accélération du rythme de nos importations. Toutefois, que celle des exportations, de nos importations de taux de couverture.

L'insécurité des statistiques de commerce extérieur rend difficile la perception de l'évolution de l'équilibre sur une période de six mois mais il semble cependant qu'il y ait bien eu depuis le début de l'année une croissance plus forte de nos échanges et une amélioration de leur de couverture.

Bien que les données de mois de juillet, après correction des variations saisonnières, apparaissent faibles, il apparaît au moins pour les exportations, que les données brutes se situent au-dessus de la tendance à 1,5 % qui avait été celle des exportations jusqu'à la fin de 1971. Les statistiques en volume plus récentes, qui tiennent également une croissance plus rapide au cours du premier semestre 1972 que pendant les 18 mois précédents.

Les importations restent en moyenne élevées depuis le début de l'année. Leur évolution avec les fluctuations saisonnières est difficile de distinguer des tendances. Sur les statistiques en volume on observe cependant une accélération.

Cette double évolution correspondrait à une amélioration de leur de couverture que l'on constate effectivement. Lors du début de l'année la correction des variations saisonnières, nous constatons également que en été, il est actuellement supérieur à ce qu'il était au début de l'année ou il y a un an.

Les mouvements qui semblent se dessiner depuis le début de l'année, qui sont encore modérés, devraient se poursuivre, voire s'accroître. La prise à l'étranger devrait entraîner une reprise des importations, en particulier en provenance de France. En fait, les tensions des coûts à l'importation aux échanges de contrepartie montrent que c'est à partir de ce point de vue que la demande étrangère - et les tensions d'effet sur les exportations devraient s'en faire sentir à partir de l'été prochain. Le développement des exportations devrait donc progressivement s'accroître, amenant une amélioration de leur de couverture. Cela-ci actuellement voisin de 105. Pourrait atteindre 110 vers la fin de l'année.

III - LES PRIX ET LES SALAIRES

1) LES PRIX

Durant le premier semestre de 1972, les prix ont augmenté à un taux voisin de 6 % l'an. Si la croissance des prix reste ainsi dans la ligne des années précédentes - depuis le début de 1968, le taux de hausse des prix ne s'est jamais beaucoup éloigné de 6 % par an - les motifs d'augmentation ont été depuis un an assez différents de ce qu'ils étaient auparavant : ce sont maintenant les prix des produits alimentaires qui augmentent le plus rapidement : 7,4 % de juillet 1971 à juillet 1972, contre 6,5 % pour les services et 4,5 % pour les produits manufacturés.

Cette forte hausse des produits alimentaires est imputable à la hausse des prix à la production, souvent liée, comme cela a été le cas pour la viande, à des situations de pénurie dépassant le cadre de la France. L'effet au stade du détail des hausses de prix à la production doit encore se faire sentir au second semestre, mais il devrait être un peu moins fort qu'au premier.

La hausse des prix des produits manufacturés est restée contenue, grâce en grande partie aux contrats anti-hausse, et on peut penser que les contrats de programmation joueront un rôle de frein au second semestre. D'après les chefs d'entreprise interrogés par l'I.N.S.E.E., la hausse des prix aurait cependant légèrement tendance à s'accélérer au stade de la production. Elle reste malgré cela à peu près égale à la répercussion mécanique de la croissance du coût salarial par unité produite. Les prix des matières premières pouvant au mieux rester stables alors que la reprise à l'étranger se généralise, un ralentissement de la hausse des prix à la production paraît difficile à obtenir en l'absence de réduction parallèle de la hausse des salaires. Au stade du détail, la croissance des prix des produits manufacturés pourrait être un peu plus rapide au second semestre qu'au premier.

La hausse de 3 % des services constatée au premier semestre paraît également modérée, surtout si on la compare à la croissance habituelle. Elle est due essentiellement au blocage de la plupart des prix soumis à la décision de l'Etat.

Les hausses décidées en juillet et en août ont entraîné une augmentation plus rapide, mais celle-ci devrait retrouver sa modération antérieure après la décision du Gouvernement de ne pas relever les tarifs publics jusqu'au 31 mars prochain.

Pour l'ensemble ceci se traduirait par une augmentation légèrement plus forte au second semestre qu'au premier : 3,1 contre 2,8 %, et par une augmentation sur l'ensemble de l'année de 5,9 %.

VARIATION DES PRIX PAR SEMESTRE, en %

	I 71	II 71	I 72
Alimentation	3,0	3,6	3,6
Manufacturés	2,8	2,0	2,0
Services	4,0	2,7	3,0
Ensemble	3,2	2,8	2,8

Un certain décalage s'est ainsi créé entre l'évolution des prix en France et à l'étranger : à la fin de 1971 et au tout début de 1972, la hausse des prix à la consommation chez nos principaux partenaires commerciaux s'est progressivement ralentie. Alors qu'avant juin 1971 les prix avaient augmenté en moyenne légèrement plus vite à l'étranger qu'en France, c'est l'inverse qui s'est produit depuis un an, les prix de détail ayant augmenté de juin 1971 à juin 1972, de 5,6 % en France contre 5,0 à l'étranger. Le ralentissement observé à l'étranger ne s'est pas accentué au cours des derniers mois. La reprise de la production qui s'y dessine n'étant guère favorable à une modération des hausses, on peut penser que le rythme de croissance des prix va se stabiliser à l'étranger aux environs de 5 % par an. Il resterait ainsi légèrement inférieur à ce qu'il est en France.

2) LES SALAIRES

Les salaires ont connu au cours du premier semestre une augmentation particulièrement forte : + 3,1 % au cours du premier trimestre, soit autant qu'un an plus tôt et 2,8 % au cours du second, soit sensiblement plus qu'on a l'habitude de constater à pareille époque. Au total, l'augmentation atteint 6,0 % pour le premier semestre, et 11,2 % en un an. Ce sont là les augmentations les plus fortes qu'on ait constatées depuis 1957, en exceptant celles de 1968.

L'importance de l'augmentation a certainement un caractère partiellement accidentel : les deux dernières augmentations du SMIC, qui représentent au total 9 %, ont eu lieu le 1er mai et le 1er juillet, et doivent en principe être toutes deux prises en compte dans les résultats du deuxième trimestre. Même si la deuxième augmentation ne l'a été que partiellement ceci constitue un élément d'explication. Il reste que même des salaires nettement supérieurs au SMIC ont eu au deuxième trimestre des augmentations proches de 3 % et que ceci montre bien que l'augmentation générale reste forte, proche de 11 % par an, comme c'était déjà le cas depuis plus de 2 ans. Il est possible également que la forte réduction de durée du travail citée plus haut ait entraîné, en compensation, un relèvement général des taux de salaires.

L'augmentation des salaires apparaissant de moins en moins liée à la situation de l'emploi, et de plus en plus à l'évolution des prix, et particulièrement celle des prix des produits alimentaires, un ralentissement paraît peu probable. Les industriels interrogés en juin étaient d'ailleurs particulièrement nombreux à s'attendre à de fortes hausses de salaires, et l'effet du dernier relèvement du SMIC devrait encore se faire sentir au troisième trimestre. Ainsi, l'augmentation des salaires devrait-elle se poursuivre à un taux voisin de 11 % par an pendant le second semestre, sans connaître l'infléchissement qui a été observé à l'étranger dès 1971 où l'augmentation des taux de salaires était passée de 12,8 % en 1970 à 9,1 % en 1971. Aucune inflexion notable ne semblant avoir eu lieu depuis, les salaires français augmenteraient en moyenne depuis plus de dix-huit mois à un taux supérieur de 2 points à celui des salaires étrangers et cet écart paraît devoir se prolonger au moins jusqu'à la fin de 1972. A terme, le maintien d'un écart de ce genre ne peut que se traduire par une augmentation plus rapide des prix en France qu'à l'étranger.

3) LA SITUATION DES MENAGES ET DES ENTREPRISES

La poursuite de l'inflation ne semble pas avoir amené de modification sensible dans le partage des revenus réels entre salariés et non salariés.

Les revenus réels des salariés ont continué de s'accroître rapidement. Le pouvoir d'achat des taux de salaire horaire s'est accru de 2,6 % au cours du premier semestre. Il est vrai que compte tenu de la réduction des horaires, le revenu réel effectivement perçu a eu une augmentation un peu moins forte, légèrement inférieure à 2 %, c'est-à-dire approximativement la moyenne sur longue période.

D'une façon générale, l'opinion des ménages sur l'évolution de leur situation financière, très favorable depuis le début de 1971, l'est restée en juin. L'amélioration semble particulièrement nette chez les agriculteurs, moins nette chez les commerçants et les salariés. Il y a d'ailleurs là un contraste assez curieux avec les réponses concernant les prix, qui montrent une conscience de plus en plus aigüe de la hausse des prix. Tout se passe comme si les salariés s'habituant aux hausses de salaires, y étaient moins sensibles, tandis qu'ils étaient de plus en plus sensibles à la hausse des prix.

Par ailleurs les réponses à l'enquête effectuée en mai et juin dernier sur la situation de trésorerie des entreprises industrielles montraient que celles-ci estimaient qu'après une période de dégradation relative, leurs résultats d'exploitation commençaient au premier semestre 1972 à se redresser. Pour autant qu'on puisse juger de leur niveau sur une série qui ne couvre que cinq années, ceux-ci paraissaient normaux. Comme en outre la distribution de crédit par les banques est abondante et peu coûteuse les trésoreries industrielles sont particulièrement aisées.

La croissance des liquidités reste en effet supérieure à celle des transactions. Les augmentations des taux de réserve obligatoires des banques ont réussi à éponger les entrées de devises liées à la spéculation monétaire, mais non à limiter la progression de la masse monétaire qui dépasse maintenant 20 % l'an alors qu'elle était de l'ordre de 15 % l'an au début de l'année. Ce sont les moyens de paiements immédiats - billets et comptes à vue - qui sont à l'origine de cette accélération : depuis le début de l'année, ils s'accroissent à un taux de 16 % l'an, contre 11 % en 1971.

L'ampleur des liquidités à la disposition des ménages ou des entreprises faisait ainsi peser une menace sur l'évolution de l'économie au cours des prochains mois. En effet, si des comportements de fuite devant la monnaie devaient apparaître - il n'est pas exclu que les fortes importations du premier semestre traduisent un tel comportement - l'utilisation de cette masse fortement croissante aurait pesé sur les prix.

En créant de nouvelles réserves obligatoires sur les crédits distribués par les banques, les autorités monétaires ont voulu contenir cette progression trop rapide. Leur action est facilitée par le fait que la poursuite de l'expansion paraissant aujourd'hui assurée, une moindre distribution du crédit ne semble pas de nature à empêcher celle-ci de retrouver un taux satisfaisant.

Rédaction achevée le 31 août 1972

Les indicateurs associés au VI^e Plan

Cette nouvelle publication publiée chaque trimestre par l'I.N.S.E.E. à la demande du Commissariat Général du Plan permet une comparaison directe, par simple lecture de graphiques, entre : les résultats enregistrés au fur et à mesure de l'exécution du plan, la tendance longue telle qu'elle ressort des séries des dix ou quinze années antérieures, les objectifs du Plan.

- **LES INDICATEURS D'OBJECTIFS**, permettent d'apprécier comment les variations conjoncturelles affectent la réalisation des principaux objectifs macro-économiques du Plan : croissance, emploi, équilibre extérieur, évolution des prix... et font apparaître les évolutions qui risquent d'aboutir à des situations difficilement compatibles avec le respect de ces objectifs.

- **LES INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL** permettent d'apprécier les inflexions des rythmes de croissance et du mouvement des prix de l'économie mondiale par rapport aux hypothèses retenues dans les projections associées au Plan.

- **LES INDICATEURS DE PERFORMANCES** rendent compte de la compétitivité de l'industrie française, mesurée par ses résultats sur le plan du commerce extérieur, et de suivre certains des facteurs qui peuvent déterminer cette compétitivité.

L'originalité des indicateurs associés au VI^e Plan tient au caractère plus instantané de l'information, à la possibilité de raisonner en termes de profil et de mieux dégager les tendances longues des fluctuations conjoncturelles qui biaisent inégalement les comptes nationaux.

VENTE ET ABONNEMENTS :

I.N.S.E.E., 29, quai Branly, Paris-7^e. C.C.P. Paris 9063-62.

Documentation française : 29-31, quai Voltaire, Paris-7^e
C.C.P. Paris 9060-98.

Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 16 F ; étranger : 20 F ;
le numéro, 5 F.



INFORMATIONS RAPIDES

Pour répondre au souci de nombreux utilisateurs d'être informés au plus tôt, l'I.N.S.E.E. a créé un service : **Informations Rapides**.

Les abonnés à ce service reçoivent, au fur et à mesure de leur élaboration :

- Les notes rapides présentant les derniers indices connus et les premiers résultats des enquêtes de conjoncture. Elles permettent notamment la mise à jour permanente, en cours de mois, de « Tendances de la conjoncture » et de ses graphiques.

- Les cahiers de résultats détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées par l'I.N.S.E.E. : industrie, bâtiment, commerce, investissements, intentions d'achat...

Prix de l'abonnement annuel, France : 300 F - Etranger : 360 F - En vente à l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7^e - C.C.P. 9063-62 Paris.